

## **Le budget pour 2013**

**Par Annick Girardin, Députée de Saint-Pierre-et-Miquelon**

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2010

Le projet de loi de finances pour 2013, présenté vendredi dernier en conseil des ministres, est un budget offensif, nécessaire au redressement des comptes publics et au rétablissement d'un système fiscal plus juste.

Ce budget pour 2013 prévoit 20 milliards de recettes nouvelles (10 milliards pour les particuliers, 10 milliards pour les entreprises) ainsi que 10 milliards de baisse de dépenses.

### **Côté recettes**

Ces hausses – nécessaire au rétablissement de notre équilibre budgétaire - concerneront essentiellement les ménages les plus aisés et les grandes entreprises, particulièrement favorisés par la politique menée durant 10 ans par la droite. Elles réintroduiront la progressivité de notre système fiscal, mis à mal depuis plusieurs années. En effet, les particuliers les plus aisés paient actuellement moins d'impôts en proportion de leurs revenus que les classes moyennes : le système fiscal est donc dégressif, plus les revenus sont importants, moins ils sont taxés !

Pour les radicaux, la progressivité du système fiscal – fondement même de la justice fiscale – est essentielle. Il est donc absolument nécessaire et urgent de mettre fin à cette logique de réduction d'impôt pour les plus riches, menée par tous de nombreux gouvernement de droite depuis l'ère Reagan-Thatcher. D'autant plus que réintroduire davantage d'équité face à l'impôt permettra d'accroître le consentement à l'impôt : chacun acceptera de prendre sa part à l'effort de redressement des comptes si aucune catégorie n'apparaît comme favorisée.

Cinq mesures essentielles permettront de mettre un terme à cette dégressivité du système d'imposition.

- La taxe sur les revenus dépassant un million d'euros par an, qui concernera évidemment les très riches. Cette taxe est un symbole : les plus aisés doivent contribuer davantage que les autres à la solidarité nationale, d'autant plus que la France leur a permis de devenir immensément riche. Et cette taxe, temporaire, n'a rien de confiscatoire, car elle ne s'applique que sur les revenus supérieurs à 1 million d'euros et n'empêchera ceux qui la payent de vivre très convenablement...
- La création d'une tranche supérieure de l'impôt sur le revenu à 45% au-delà de 150 000 euros par part.
- Le montant maximal de quotient familial attribué pour chaque demi-part est abaissé à 2000 euros.

- Le plafonnement des niches fiscales à 10 000 euros qui, par déduction logique, ne concernera que ceux qui paient plus de 10 000 euros d'impôts.
- Le retour du barème de l'ISF d'avant l'allègement de 2011 qui avait réduit le rendement de cet impôt de près de 2 milliards d'euros.

Cette logique de retour à un impôt plus progressif s'applique également aux entreprises, puisque les 10 milliards de hausse d'impôts concerneront également les plus grandes d'entre elles, qui actuellement payent moins en proportion de leur revenu que les PME.

### **Côté dépenses**

Côté dépense publique, l'effort de redressement voulu par le Gouvernement est de 10 milliards d'euros. En commission des finances de l'Assemblée nationale, lors de la présentation du budget, j'ai fait part de mes inquiétudes sur le fait de ponctionner 10 milliards d'euros sur l'économie. Alors que la croissance ralentit, que certains économistes prévoient même une récession pour 2013, décider de réduire la dépense publique est risqué. 10 milliards de baisse de la dépense publique, plus 20 milliards de hausses d'impôt, c'est 30 milliards en moins dans le circuit économique, soit près de 2 points de PIB. Dans une logique keynésienne, lorsque la croissance n'est pas au rendez-vous, il faut la stimuler *via* une hausse de la dépense publique. C'est une politique contra-cyclique : freiner le cycle de baisse de la croissance en relançant l'activité grâce à la dépense publique.

Pourtant, dans le même temps, le gouvernement doit respecter un objectif : celui de la limite de 3% de déficit en 2013. C'est un véritable dilemme : la croissance est nécessaire à la réduction du déficit, mais relancer la croissance via la dépense publique creuse notre déficit... L'équation doit être subtile.

Deux raisons me poussent cependant à l'optimisme.

- Ce redressement budgétaire rassurera les marchés financiers sur le sérieux de la gauche et sur la volonté du gouvernement de rétablir l'équilibre budgétaire. Le coût de financement de notre dette sera donc moindre. Grâce à ce sérieux budgétaire, la France évitera de tomber dans une situation budgétaire intenable comme nombre de pays européen actuellement. Et il sera plus facile de respecter les critères des 3% de déficit si le financement de notre dette nous coûte moins. Rappelons que le coût de financement de la dette publique est de plus de 40 milliards d'euros par an.
- Ces 30 milliards d'euros de redressement ciblent davantage l'épargne des plus riches que la consommation des plus nombreux. La consommation des ménages, moteur de la croissance française, est préservée.

Une angoisse cependant : ce budget est bâti sur une prévision de croissance de 0,8%. Si la croissance est moindre, nos rentrées fiscales seront mécaniquement moindres et donc la limite de 3% de déficit sera dépassée. Il serait alors complètement contreproductif d'empiler les plans d'austérité mortifères pour la croissance et par ricochet pour le solde budgétaire, comme le subissent actuellement certains pays européens sous pression des marchés financiers.

### **Côté outre-mer**

L'Outre-mer est préservée de cette cure budgétaire. Les crédits de la mission Outre-mer sont en hausse en 2013 de 5% environ. En ce début de mandat, c'est un signal fort envoyé à l'Outre-mer, et je m'en félicite. Ce budget outre-mer s'articule autour de quatre priorités : le logement, la relance de l'investissement public, l'insertion professionnelle de la jeunesse, l'emploi.